



Conseil économique et social

Distr. générale
20 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-quatrième session

26 février-1^{er} mars 2013

Point 4 k) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : statistiques des prix

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

Note du Secrétaire général

Comme la Commission de statistique l'a demandé à sa quarante-troisième session (voir E/2012/24, chap. I.A.), le Secrétaire général a l'honneur de lui transmettre, pour information, le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. La Commission est invitée à prendre note de ce rapport.

* E/CN.3/2013/1



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

I. Introduction

1. Le présent rapport informe la Commission de statistique sur l'avancement des travaux dans le domaine des statistiques des prix depuis sa quarante-deuxième session, sous la coordination du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix. Il décrit aussi les principales activités dans ce domaine au cours de la période 2013-2014.

II. Rapport d'activité du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix

A. Aperçu et objet du Groupe de travail

2. La mission du Groupe de travail est d'établir des normes internationales et de formuler des recommandations sur les statistiques des prix, de recenser les pratiques optimales et de faciliter leur application. Les statistiques des prix comprennent les indices des prix à la consommation, à la production, à l'exportation et à l'importation, de l'immobilier résidentiel et d'autres statistiques de prix selon les besoins; ces statistiques doivent de préférence être compatibles avec le Système de comptabilité nationale de 2008 et ses mises à jour ultérieures.

3. Le Groupe de travail a été créé en 1998. Son mandat initial a été révisé en 2005 et 2011, en déplaçant son action jusque-là axée sur la définition et de l'élaboration des cadres méthodologiques de l'indice des prix à la consommation et de l'indice des prix à la production et de leur application pratique vers la rédaction et la promotion de manuels internationaux relatifs aux statistiques des prix en général et la coordination des activités internationales sur les indices de prix. Le nouveau mandat ainsi que les objectifs du Groupe de travail sont décrits dans son précédent rapport (E/CN.3/2011/27).

B. Organisation du Groupe de travail

4. Le Groupe de travail comprend des représentants de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, de l'Organisation internationale du Travail, du Fonds monétaire international, de l'Organisation de coopération et de développement économiques, de l'Office statistique de la Commission européenne (EUROSTAT) et de la Banque mondiale. Le Groupe est à composition non limitée et invite des spécialistes appartenant aux milieux universitaires ou aux bureaux de statistiques nationaux à participer à ses travaux. Les diverses organisations membres désignent le président par roulement. Depuis mars 2011, la présidence est assurée par Eurostat.

5. Le Groupe de travail se réunit à l'occasion des grandes réunions internationales sur les statistiques des prix. Entre ces réunions, il examine diverses questions au moyen de débats en ligne, vidéos et téléconférences. Depuis la quarante-deuxième session de la Commission de statistique, le Groupe de travail a

tenu deux réunions, en mai 2011 à Wellington, en marge de la réunion du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix et le 1^{er} juin 2012 à Genève, en marge de la réunion des groupes d'experts sur les indices des prix à la consommation, organisée conjointement par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CENUE) et l'Organisation internationale du Travail. Des téléconférences supplémentaires ont eu lieu en janvier et mai 2012. La prochaine réunion devrait avoir lieu à Copenhague, en marge de la réunion du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix prévue du 1^{er} au 3 mai 2013.

C. Activités depuis la quarante-deuxième session de la Commission de statistique en février 2011

6. Le rapport biennal précédent sur les travaux du Groupe de travail, notamment sur son mandat, a été présenté à la Commission de statistique à sa quarante-deuxième session en 2011 (E/CN.3/2011/27). Depuis, on peut signaler les activités suivantes :

1. Manuels

7. L'un des objectifs du Groupe de travail est de rédiger des manuels exposant les pratiques optimales sur les concepts et les méthodes des statistiques des prix et encourager leur utilisation. Les manuels rédigés et publiés sous les auspices du Groupe de travail sont répertoriés dans l'annexe. Au cours de la période couverte par le rapport, le Groupe de travail a poursuivi ses activités dans ce domaine.

8. Le manuel des indices de prix pour les propriétés à usage résidentiel a été finalisé et publié en décembre 2012. Ce manuel présente les pratiques optimales pour l'établissement des indices des prix de l'immobilier et il cherche à améliorer la comparabilité au niveau international de ces indices. Il facilite l'établissement des indices des prix de l'immobilier, quand ceux-ci n'existent pas, et permet d'améliorer ceux qui existent. Eurostat a confié la rédaction du manuel¹ à une équipe d'experts internationalement reconnus des statistiques des prix. La Banque des règlements internationaux a convoqué à Bâle (Suisse) les 11 et 12 novembre 2009 une première réunion de travail sur les indices de prix des propriétés à usage résidentiel. Le manuel se nourrit de la réflexion approfondie menée lors des réunions des groupes d'experts sur les indices des prix à la consommation organisées conjointement par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation internationale du Travail en mai 2010 et en mai 2012, lors d'une session spécifique de la réunion du Groupe d'Ottawa en mai 2011, lors d'un atelier spécifique organisé par l'Institut néerlandais de statistique (Statistics Netherlands) en février 2011 ainsi que d'une consultation élargie auprès des statisticiens des prix sur les différentes versions publiées sur le site Web d'Eurostat. La prochaine étape en rapport avec le Manuel porte sur la préparation de directives pratiques aux fins de sa mise en œuvre.

9. Pour mettre au point le cadre méthodologique sur les statistiques des prix de l'immobilier résidentiel, le Groupe de travail a soutenu un projet de compilation d'un manuel des indicateurs de prix pour l'immobilier à usage commercial. Eurostat coordonne et finance la compilation de ce manuel sous les auspices du Groupe de

¹ Disponible à l'adresse suivante : <http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/hicp/methodology>.

travail. Ce projet a été lancé par une conférence internationale sur les indicateurs des prix de l'immobilier commercial organisée conjointement par Eurostat et la Banque centrale européenne, avec le soutien du Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque des règlements internationaux, qui s'est tenue à Francfort en mai 2012. Les conclusions de la conférence ont mis en exergue la nécessité d'élaborer un cadre méthodologique adapté aux fins de la compilation d'un manuel harmonisé sur les indicateurs des prix pour l'immobilier à usage commercial, qui couvre les aspects théoriques et définit les directives relatives à la compilation pragmatique et opérationnelle des statistiques pertinentes. À l'instar de la compilation réussie du Manuel des indices de prix pour les propriétés à usage résidentiel, la rédaction du Manuel des indicateurs de prix pour l'immobilier à usage commercial est confiée par Eurostat à une équipe d'experts internationalement reconnus, en étroite collaboration avec les fournisseurs de données commerciales et des spécialistes dans ce domaine. L'état d'avancement du Manuel des indicateurs de prix pour l'immobilier à usage commercial sera suivi par le Groupe de travail et décrit lors de la prochaine réunion du Groupe d'Ottawa (2013) et de celle du Groupe d'experts de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail sur les indices des prix à la consommation (2014). La compilation de ce Manuel commencera en janvier 2013 pour se terminer en décembre 2014.

10. Le Groupe de travail examinera aussi l'éventuelle mise à jour des autres manuels rédigés et publiés sous son égide : le Manuel de l'indice des prix à la consommation : théorie et pratique et le manuel connexe sur la compilation des indices des prix à la consommation; le Manuel de l'indice des prix à l'importation et à l'exportation : théorie et pratique et le Manuel de l'indice des prix à la production. Le Groupe de travail a notamment réalisé une évaluation très préliminaire des éventuelles conséquences de l'évolution du Système de comptabilité nationale de 2008 sur les manuels. Si l'évaluation préliminaire semble faire état de conséquences mineures sur l'indice des prix à la consommation, la situation pourrait bien être différente pour les prix à l'importation et à l'exportation et les prix à la production. Par conséquent, en 2013, le Groupe de travail entamera une évaluation plus approfondie des conséquences de l'évolution du Système de comptabilité nationale de 2008 afin de fournir des orientations et de formuler des recommandations dans ce domaine. Les mêmes observations ont été faites concernant les liens entre le Manuel de l'indice des prix à la consommation et la nouvelle version du Manuel des indices de prix des propriétés à usage résidentiel. En outre, le Groupe de travail a reconnu le besoin général d'envisager une mise à jour du Manuel de l'indice des prix à la consommation afin de tenir compte des différentes évolutions méthodologiques pertinentes intervenues dans le domaine des statistiques des prix à la consommation, ainsi que l'ont illustré différentes présentations lors de la réunion du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix et de celle du Groupe d'experts de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail sur les indices des prix à la consommation. En 2013, le Groupe de travail évaluera les besoins d'examiner le Manuel et de prendre, le cas échéant, les mesures adéquates.

2. Coordination internationale

11. Le Groupe de travail a continué de jouer un rôle essentiel dans la coordination internationale des activités liées aux statistiques des prix.

12. Conformément à son mandat, le Groupe de travail est chargé de coordonner les travaux des organisations internationales pour l'application des pratiques optimales dans les manuels des indices des prix, d'échanger des informations sur la formation et l'assistance technique, et d'utiliser les ressources au mieux pour éviter les doubles emplois. Dans les limites de ce mandat, le Groupe de travail renforce la disponibilité des informations sur les activités en matière de formation et d'assistance technique proposées par l'organisation internationale et optimise l'échange mutuel d'informations sur les activités liées aux statistiques des prix.

13. En parallèle, le Groupe de travail a continué de jouer un rôle majeur dans la promotion des débats sur la méthodologie des statistiques des prix au niveau international, notamment dans le cadre des réunions du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix (en particulier en soutenant l'organisation des réunions de 2011 et de 2013) et des réunions du Groupe d'experts de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail sur les indices des prix à la consommation (plus spécifiquement la réunion de 2012). Dans ce contexte, le Groupe de travail a optimisé la coordination, notamment lors de la région du Groupe d'Ottawa, en soutenant la proposition selon laquelle le Président du Groupe de travail devait faire office de membre permanent du Comité directeur du Groupe d'Ottawa. Cette approche, associée à la participation de différents membres institutionnels du Groupe de travail aux comités d'organisation de la réunion du Groupe d'experts de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et de l'Organisation internationale du Travail sur les indices des prix à la consommation et du Groupe d'Ottawa, renforce encore la coordination de l'évolution dans le domaine des statistiques des prix.

14. Dans le même temps, les membres institutionnels du Groupe de travail et le président assurent les relations nécessaires avec d'autres travaux tels que ceux du Programme de comparaison internationale et du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services.

15. Le Groupe de travail a également concouru à l'élaboration du cadre de référence pour les statistiques concernant différents indices de prix et illustrant les liens entre ces derniers et d'autres statistiques pertinentes de l'économie et du travail, en particulier les statistiques sur la comptabilité nationale et l'enquête sur le budget des ménages. Les initiatives sur les statistiques des prix polyvalentes qui visent à créer des synergies entre les statistiques des prix aux fins des comparaisons temporelles (indices des prix à la consommation) et spatiales (parités de pouvoir d'achat) revêtent une dimension particulièrement pertinente dans ce contexte.

16. Le Groupe de travail veille aussi au suivi des conséquences de la crise économique et financière sur les statistiques des prix. L'Initiative concernant les lacunes en matière de données du G-20 a mis en exergue les conséquences statistiques de la crise, et sous la coordination du Fonds monétaire international et du Conseil de la stabilité financière, a identifié les lacunes statistiques à combler. Parmi les 20 recommandations formulées par l'Initiative, l'une porte sur les statistiques des prix de l'immobilier résidentiel, et une autre plus générale sur la diffusion des statistiques macroéconomiques de premiers ordres, notamment les

indicateurs des statistiques des prix. Le Groupe de travail a abordé la question des statistiques des prix de l'immobilier résidentiel au travers de ses activités relatives au Manuel des indices de prix pour les propriétés à usage résidentiel et au nouveau Manuel des indicateurs de prix pour l'immobilier à usage commercial. Il a également participé à la promotion de l'application des indices de prix pour les propriétés à usage résidentiel dans les pays du G-20.

17. S'agissant de l'harmonisation et de la disponibilité des indices des prix à la consommation, le Groupe de travail a joué (et continue de jouer) un rôle majeur dans la définition des normes et des modèles internationaux à utiliser aux fins de la collecte des informations sur les statistiques des prix, l'instauration du protocole pour la transmission internationale de ces statistiques (définitions de la structure des données et mise en œuvre de l'échange de données et de métadonnées statistiques) et la promotion de l'harmonisation méthodologique.

18. Concernant l'amélioration de la comparabilité au niveau international des principaux indicateurs, le Groupe de travail est invité à jouer un rôle davantage encore proactif en faveur de l'harmonisation des concepts, notamment en matière d'indices des prix à la consommation.

3. Réunions internationales

19. Les réunions internationales suivantes se sont tenues au cours de la période couverte par le rapport :

a) La réunion biennale du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix s'est tenue à Wellington (Nouvelle-Zélande) du 4 au 6 mai 2011. La réunion a rassemblé 50 spécialistes venant des bureaux de statistique, des organisations internationales et des instituts de recherche. Des communications écrites ont été présentées et ont couvert plusieurs sujets : les données scannées, les produits et services difficiles à mesurer, les indices de prix pour les propriétés à usage résidentiel, les évolutions dans la méthodologie de pondération et la méthode de calcul, la comparabilité au niveau national et international et les questions émergentes en matière d'indices de prix. La prochaine réunion du Groupe d'Ottawa se tiendra à Copenhague (Danemark) du 1^{er} au 3 mai 2013;

b) La Commission économique pour l'Europe et l'Organisation internationale du Travail ont organisé conjointement à Genève (Suisse), du 30 mai au 1^{er} juin 2010, la réunion biennale d'experts des indices des prix à la consommation. La réunion a rassemblé 100 spécialistes issus des bureaux de statistique, des organisations internationales et des instituts de recherche. Des communications écrites ont été présentées et ont couvert plusieurs sujets : les indices des prix de l'immobilier résidentiel, les systèmes des indices des prix, les nouvelles méthodes de calcul, les données scannées, les nouvelles méthodes de collecte des prix, les ajustements en matière de qualité des services et les sources de la pondération des données. La réunion s'est poursuivie par une session extraordinaire sur le logiciel de traitement des indices de prix. La prochaine réunion sur les indices des prix à la consommation, organisée par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation internationale du Travail se tiendra à Genève (Suisse) en mai 2014;

c) Une conférence internationale sur les indicateurs des prix de l'immobilier commercial a été organisée conjointement par Eurostat et la Banque centrale

européenne, avec le soutien du Fonds monétaire international, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque des règlements internationaux, à Francfort (Allemagne) les 10 et 11 mai 2012. Elle a réuni de nombreux participants de différents horizons, notamment des représentants de la communauté des utilisateurs (décideurs politiques, utilisateurs des marchés financiers et universitaires) et de la communauté des producteurs (à la fois des statisticiens officiels et des fournisseurs de données commerciales). L'ordre du jour comprenait les points suivants : les besoins de l'utilisateur en matière d'indicateurs de prix de l'immobilier commercial, les perspectives des producteurs, les fournisseurs officiels de statistiques et les enseignements de la conférence.

4. Autres activités

20. Le Groupe de travail soutient le développement et promeut l'utilisation du logiciel de traitement des indices de prix². Les utilisateurs peuvent télécharger le logiciel et le modifier en fonction de leurs besoins. Ce logiciel est mis au point par le Fonds monétaire international pour faciliter la compilation des indices des prix, en tenant compte des recommandations des manuels internationaux de statistiques des prix les plus récents. Il existe deux versions, chacune assortie de son manuel de l'utilisateur, l'une qui permet de calculer les indices des prix à la consommation et l'autre, les indices des prix à la production. Le site Internet contient des programmes, des codes de source (qui permettent aux utilisateurs de modifier au besoin le logiciel), des manuels mis à jour et un lien renvoyant à un forum de discussion du PIPS en ligne. Une session extraordinaire lors des réunions sur les indices des prix à la consommation, organisées par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation internationale du Travail en 2012 était consacrée à ce logiciel.

D. Activités futures

21. Au cours de la période 2013-2014, le Groupe de travail poursuivra son rôle de coordination des statistiques de prix conformément à son mandat. Il concentrera ses efforts sur les activités suivantes :

a) Coordonner les travaux des organisations internationales pour l'application des pratiques optimales dans les manuels des indices des prix et échanger des informations sur la formation et l'assistance technique, et utiliser les ressources au mieux;

b) Élaborer des directives sur les pratiques optimales à suivre pour améliorer la qualité et la comparabilité internationale des statistiques des prix;

c) Coordonner les débats sur la méthodologie des indices des prix au niveau international, en particulier au sein du Groupe d'Ottawa sur les indices des prix et lors des réunions des groupes d'experts sur les indices des prix à la consommation organisées conjointement par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation internationale du Travail et assurer les relations nécessaires avec d'autres travaux tels que ceux du Programme de comparaison internationale et du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services;

² Disponible à l'adresse suivante : www.unece.org/stats/archive/02.07.e.htm.

- d) Rédiger le Manuel des indicateurs de prix pour l'immobilier à usage commercial;
- e) Revoir, le cas échéant, le Manuel de l'indice des prix à la consommation;
- f) Évaluer en profondeur les conséquences de l'évolution du Système de comptabilité nationale de 2008 sur le Manuel des indices des prix à la consommation et le Manuel connexe sur la compilation des indices des prix à la consommation, sur le Manuel des indices des prix à l'importation et à l'exportation et sur le Manuel de l'indice des prix à la production afin de fournir des orientations et de formuler des recommandations dans ce domaine;
- g) Élaborer des modèles communs et des définitions communes de la structure des données pour les statistiques de prix et promouvoir la mise en œuvre de l'échange de données et de métadonnées statistiques dans les statistiques de prix;
- h) Améliorer l'harmonisation des concepts pour les principaux indicateurs, notamment en matière d'indices des prix à la consommation;
- i) Identifier et optimiser les synergies entre les statistiques de prix temporelles et spatiales;
- j) Traiter les nouvelles questions émergentes dans le domaine des statistiques de prix.

E. Informations complémentaires

- 22. Le mandat du Groupe de travail intersecrétariats, les rapports précédents et la liste des membres peuvent être consultés à l'adresse suivante : www.ilo.org/public/english/bureau/stat/guides/cpi/index.htm.
- 23. Les rôles du Groupe de travail, des réunions du groupe d'experts sur les indices des prix à la consommation organisées conjointement par la Commission économique pour l'Europe et l'Organisation internationale du Travail et du Groupe d'Ottawa, sont décrits dans l'annexe du précédent Rapport du Groupe d'Ottawa (E/CN.3/2012/26).

Annexe

**Publications préparées sous les auspices du Groupe
de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix**

<i>Publication</i>	<i>Organisation responsable</i>	<i>Statut</i>
<i>Manuel de l'indice des prix à la consommation Théorie et pratique</i>	OIT	Publié par l'OIT, 2004
<i>Manuel de l'indice des prix à la production Théorie et pratique</i>	FMI	Publié par le FMI, 2004
<i>Manuel de l'indice des prix à l'importation et à l'exportation Théorie et pratique</i>	FMI	Publié par le FMI, 2009
<i>Guide pratique pour l'élaboration des indices de prix à la consommation Manuel complémentaire du Manuel de l'indice des prix à la consommation</i>	Office for National Statistics (ONS), Royaume-Uni	Publié par la Commission économique pour l'Europe, 2009
<i>Manuel des indices de prix pour les propriétés à usage résidentiel</i>	Eurostat	Doit être publié par Eurostat, décembre 2012
<i>Indicateurs de prix de l'immobilier commercial</i>	Eurostat	En cours de rédaction